



## refus de plainte pour carte grise

Par **montenard**, le **13/06/2010** à **21:17**

j ai un gros soucis j ai vendu mon vehicule il y a 2 ans j ai egarer mon certificat de cession et la prefecture un retrouve pas le double l acheteuse du vehicule prend des pv et bien n les regles pas c moi bien sur qui prend les majorations dernièrement elle c fait flatcher et c des point en moins sur mon permis de suis aller porter plainte a la gendarmerie mais ils n ont pas voulu prendre ma plainte m disant qu il n y avais pas de motifs car je n avais pas de justificatif de vente je ne sais vraiment plus quoi faire en vous remercient par avance recevez mes sincereres salutations

Par **Cabinet SAYAGH**, le **17/06/2010** à **12:38**

Un courrirer recommandé au Procureur de la République en expliquant clairement votre cas